



وزارة الصحة
+oCo @+1+88@x
Ministère de la Santé

Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant national chargé du développement d'une application informatique pour, le contrôle, l'analyse et le suivi des activités de santé mobile applicable aussi aux systèmes de santé communautaire, ainsi que le stockage des données y afférentes.

TERMES DE REFERENCE

I. Contexte et justificatif :

Dès l'enregistrement du premier cas confirmé de contamination de sa population par le COVID-19, officiellement le 2 Mars 2020, le Maroc a su promptement capitaliser les leçons issues de l'expérience internationale de lutte contre ce virus particulièrement virulent et contagieux, en prenant résolument les mesures les plus éprouvées pour bloquer la propagation de la pandémie sur son territoire. En plus de la la mobilisation de tout le potentiel d'accueil de ses structures hospitalières et sanitaires, il a instauré une radicale et emblématique opération de confinement de la population et décrété l'état d'urgence sanitaire pour en faire respecter les règles avec l'appui d'une campagne intense de communication en faveur des pratiques de distanciation physique, de gestes barrières et d'autres dispositions individuelles ou collectives d'autoprotection. Aussi le Ministère de la Santé a renforcé les capacités du système national de santé en matière de surveillance épidémiologique, et de gestion des cas covid 19, cependant il est nécessaire de maintenir un haut niveau de vigilance au niveau communautaire et de bannir les gestes qui peuvent supporter la transmission du virus.

Ainsi et Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale des interventions en santé communautaire, dont la vision est de permettre à toutes les citoyennes et citoyens de bénéficier d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et de réadaptation de qualité avec leur pleine participation en vue de contribuer à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des populations, et réponse aux circonstances actuelles et en application des dispositions de la circulaire ministérielle n°30/DP/2020 du 15 avril 2020 relative au maintien des taux de couverture relatifs aux programmes nationaux de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des jeunes et des personnes à besoin spécifiques dans leurs valeurs optimales dans le contexte de l'infection due au covid-19; la Direction de la Population avec l'appui de l'UNICEF lance un projet qui vise à contribuer à la lutte contre l'épidémie par le covid 19 et à la continuité des programmes de santé par le renforcement de l'engagement communautaire et à la continuité des programmes de santé prioritaires via les équipes médicales mobiles appuyées par un système de relance communautaire (en phase de modelisation).

En effet la couverture sanitaire par le mode mobile institutionnalisée par le décret n°2-14-562 (du 24 juillet 2015) pris pour l'application de la loi cadre n°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins, la carte sanitaire et les schémas régionaux de l'offre de soins, demeure prioritaire et incontournable

